



DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

CREATION D'UN SITE DE RECONDITIONNEMENT DE VEHICULES D'OCCASION

ECL
PUGET-SUR-ARGENS (83)
KASE.23.423

Courrier de validation de la DDTM
du 23/05/2023 du PAC n° 1 du DLE 2.1.5.0



KALIÈS

Étude & conseil
en environnement,
énergie & risques industriels



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service eau et biodiversité
Bureau politique de l'eau et planification
Sébastien Malet
Tél:04.89.96.43.69
Mél : sebastien.malet@var.gouv.fr

**Direction départementale
des territoires et de la mer du Var**

Toulon, le 23 mai 2022

Le Préfet du Var

à

ECL
6 rue Gérard Manton
25000 Besançon

Objet : Porter à connaissance au préfet concernant des modifications sur le projet de lotissement industriel « Innoprod-Les Barestes », sur les parcelles AZ n° 219, 221, 222, 223, 224 et 227, sur la commune de Puget-sur-Argens et sur la demande de changement de pétitionnaire concernant le dossier de déclaration loi sur l'eau référencé D2121/83-2021-00090.

Référence : SEBIO/N° PAC 1202/83-2022-00035 (cf. D2121/83-2021-00090).

Copie à : Service départemental de l'office français de la biodiversité.

Mairie de Puget-sur-Argens, 137 boulevard cavalier, 83480 Puget-sur-Argens.

Alizé environnement, espace Vernède 1, bureau 7B, route de Vernède, 83480 Puget-sur-Argens.

Votre dossier de porter à connaissance (PAC) au titre des articles R.181-46 et R.214-18 du code de l'environnement relatif aux modifications apportées sur le projet de lotissement industriel « Innoprod-Les Barestes », sur les parcelles AZ n° 219, 221, 222, 223, 224 et 227, sur la commune de Puget-sur-Argens et sur la demande de changement de pétitionnaire concernant le dossier de déclaration loi sur l'eau référencé D2121/83-2021-00090, a été enregistré au guichet unique police de l'eau le 18 mai 2022.

Ces modifications ne porteront pas atteintes aux intérêts mentionnés à l'article L.211-1 du code précité et ne seront pas de nature à imposer le dépôt d'un nouveau dossier.

Aussi je vous informe que je ne compte pas faire opposition à votre porter à connaissance.

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
La cheffe du service eau et biodiversité,


Chantal REYNAUD

Conformément au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, applicable depuis le 25 mai 2018 et à la loi « informatique et liberté » dans sa dernière version modifiée du 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier ou un courriel au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier. Cette demande écrite est accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée. Toute décision susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent l'est au moyen de l'application Télérecours (<https://www.telerecours.fr/>).

Adresse postale : Préfecture – DDTM – Service Eau et Biodiversité - CS 31 209 - 83070 TOULON CEDEX

Accueil du public : 244 avenue de l'infanterie de marine à Toulon face aux pompiers

Téléphone 04 94 46 83 83

Courriel : ddtm-sebio@var.gouv.fr

www.var.gouv.fr